

Liberté Égalité Fraternité



Service acheteur:

Plate-forme commissariat ouest (PFC-O)

Division Achats Publics

Bureau Achats de Fournitures et Services

Quartier Foch - BP 22 - 35998 - Rennes cedex 9

Service exécutant :

Plate-forme commissariat ouest (PFC-O)

Division Finances - Bureau exécution - Section Fournitures et Services

Quartier Foch/BP 22 - 35998 Rennes cedex 9.

Code service exécutant (SE):

D0410U5035 (à utiliser pour la facturation électronique)

SIRET unique de l'Etat : 110 002 011 00044 (à utiliser pour la facturation électronique)

SIRET PFC-O: 130 015 407 00013

(pour information)

Comptable assignataire:

Direction départementale des finances publiques du

Finistère (DDFIP 29)

4 Square Marc Sangnier - CS 92839

29 228 Brest Cedex 2

ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr - 02.98.80.55.55

Points de contact :

<u>Procédure – suivi d'exécution</u> : <u>pfc-ouest.dap-bfs.charge-rel-entr.fct@intradef.gouv.fr</u>

<u>Facturation – paiement</u>: <u>isabelle.le-miere@intradef.gouv.fr</u>

MARCHÉ PUBLIC

Location et maintenance d'un système de détection incendie provisoire et démontable pour les infrastructures de l'Établissement Logistique du Commissariat des Armées d'Angers (49).

Code CPV: 31625100-4, Systèmes de détection d'incendie

Règlement de la consultation (RC)

Marché de défense ou de sécurité

Niveau de classification1:

MD	MA	MS	NP	
		Х		

Référence de la procédure : DAF_2025_001023

Sommaire:

I – Conditions de la consultation

II – Etapes du marché

III – Analyse des offres

IV – Attribution du marché

Annexes du RC:

- A : modalités de signature électronique,
- B: fournisseur non soumissionnaire,
- C: attestation de visite,
- D : DQE (détail quantitatif estimatif).

¹ Marché sensible

I - Conditions de la consultation					
Procédure	Le marché est passé selon un marché à procédure adaptée en application des articles L2323-1 et R2323-1-1° du code de la commande publique. La présente consultation donnera lieu à un marché avec mise en concurrence et négociation.				
Forme du marché	La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande passé en vertu des articles L2325-1-1°, R2362-1, R.2362-2, R.2362-5 et R.2362-8 du code de la commande publique. Le marché est conclu pour un montant maximum de 442 000 € HT sur 5 ans.				
Allotissement	Pas d'allotissement.				
Lieu d'exécution	L'installation, la location du système de sécurité incendie provisoire, la maintenance, l'assistance téléphonique et les formations se feront au profit de l'ELOCA d'Angers dont les locaux sont situés au 88 avenue Jean Boutton 49130 Les Ponts de Cé.				
Durée et exécution du marché	Le marché est passé pour une durée de 5 ans à compter de sa date de notification. L'exécution du marché s'arrêtera à la date de dépose totale du système de sécurité incendie provisoire.				
Variantes	Les variantes sont interdites.				
Clause sociale (non obligatoire)	Une considération sociale est prévue dans le cadre de l'exécution du présent marché, il s'agit du dispositif du militaire blessé. Ce dispositif permet à un militaire blessé, suivi par Défense mobilité, de découvrir un métier, un secteur d'activité, le monde de l'entreprise, confirmer ou infirmer un projet professionnel, en réalisant un stage dans l'entreprise titulaire du marché. Les modalités d'exécution de ce dispositif sont précisées dans les documents particuliers du marché.				

II - Etapes du marché					
Etapes	Action	Action Description			
	Accéder au dossier de consultation	Les documents sont accessibles uniquement par voie électronique, sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pas d'envoi papier.			
	Modifications des documents de la consultation :				
	Des modifications non substantielles peuvent être apportées aux documents de la consultation au plus tard 6 jou avant la date limite de remise des plis.				
	Les modifications ne pourront être communiquées qu'aux candidats dûment identifiés lors du retrait du dossier. Les candidats doivent répondre sur la base du dernier dossier modifié.				
1	Dans le cas où un candidat a remis un pli avant les modifications, il peut en remettre un nouveau sur la base du dernier dossier modifié, avant les dates et heures limites de remise des plis.				
	Dans l'hypothèse où la date de remise des plis initialement fixée ne permet pas la modification ou la transmission des plis dans le délai imparti, cette date est reportée par l'acheteur. Les candidats identifiés sont informés du report de la date limite de remise des plis.				
	Questions-réponses :				
	Pendant la phase de consultation, les candidats peuvent faire parvenir leurs questions et les demandes de renseignements complémentaires sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des plis.				
	•	de renseignements complémentaires , sur les documents de la consultation sont transmises jours avant la date limite fixée pour la remise des plis.			

Au choix:

- Via le Document Unique de Marché Européen (DUME) simplifié, généré automatiquement au format .xml, à télécharger sur <u>PLACE</u> puis à renseigner à l'aide de l'outil en ligne disponible ici :

https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique/repondre.

En cas de groupement, chacun des membres doit fournir un DUME simplifié distinct

Renseigner sa candidature

- Ou via les formulaires DC1 et DC2

<u>En complément du DUME ou DC1, DC2, il est demandé de fournir les documents suivants</u> :

- les certificats professionnels liés aux activités de système de sécurité incendie, maintenance et formation,
- certification CNPP.

2

Exclusions:

Le candidat ne doit pas être dans un des cas d'exclusion visés par les articles L.2341-1 à L.2341-3 (exclusions de plein droit) ou L2341-5 (exclusions à l'appréciation de l'acheteur) du code de la commande publique. Lorsqu'un candidat, en cours de procédure, est frappé par une de ces exclusions, il en informe l'acheteur sans délai.

Lorsque le motif d'exclusion de la procédure de passation concerne un des membres du groupement, l'acheteur exige son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande par le mandataire du groupement. A défaut, le groupement est exclu de la procédure.

Les personnes à l'encontre desquelles il existe un motif d'exclusion ne peuvent être acceptées en tant que sous-traitant.

Lorsque le sous-traitant à l'encontre duquel il existe un motif d'exclusion est présenté au stade de la candidature, l'acheteur exige son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion, dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande par le candidat ou, en cas de groupement, par le mandataire du groupement. A défaut, le candidat ou le groupement est exclu de la procédure.

Les candidats soumis à l'article L.229-25 du code de l'environnement présentent, à la demande de l'acheteur, leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) établi conformément à l'article susvisé. En l'absence de présentation de celui-ci dans un délai supplémentaire de 5 jours ouvrés, l'acheteur se réserve le droit d'exclure le(s) candidat(s) concerné(s) de la procédure.

Les de

Les documents à fournir au titre de l'offre sont :

- l'acte d'engagement renseigné (AE ATTRI 1) et ses 2 annexes (BPU, cadre de réponse technique avec les documents demandés),
- l'offre peut être complétée d'un mémoire technique libre mais non obligatoire,
- le détail quantitatif estimatif (DQE), annexe D au présent règlement de la consultation, à renseigner dans le fichier joint au DCE « 4_Annexe 1 AE_BPU_Annexe D RC DQE »,
- attestation de visite du site de l'ELOCA d'Angers en annexe C du présent RC (visite facultative),
- l'(les) attestation(s) d'assurance,
- un RIB.

Dans le cas d'un recours à un sous-traitant, le candidat doit fournir un DC4.

Les documents et informations doivent être rédigés en langue française.

Visite facultative :

Les sociétés peuvent effectuer une visite sur le site de l'ELOCA d'Angers pendant la phase de publication du marché. Elles doivent prendre rendez-vous suffisamment à l'avance afin de pouvoir déposer leur dossier à la date limite de réception des candidatures mentionnée sur PLACE. La visite est recommandée aux candidats qui ne connaissent pas le site. A l'issue de la visite, un plan de masse des bâtiments leur sera remis.

3

Renseigner son offre

La prise de rendez-vous se fera auprès de :

M. Laurent DROUET, tél.: 02 41 96 67 27, laurent1.drouet@intradef.gouv.fr

Les visites peuvent être programmées du lundi au jeudi de 8h00 à 15h00.

L'attestation de visite jointe en annexe C est à faire signer pendant la visite et à transmettre dans l'offre.

Comment déposer son offre :

L'ensemble des pièces doit être déposé sur la <u>PLACE</u> avant les dates et heures indiquées sur la <u>PLACE</u>, dans un fichier compressé au format ZIP ou équivalent.

de sept jours à compter de la demande du RPA, il sera éliminé et la même demande sera

adressée au soumissionnaire suivant dans l'ordre de classement des offres.

Possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements d'opérateurs économiques ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements d'opérateurs économiques.

En cas de <u>cotraitance (groupement)</u>, la solidarité est exigée, pour l'exécution, soit du groupement, soit de son mandataire en cas de groupement conjoint, et ce à l'égard de chacun des membres du groupement.

La partie « Identification du groupement » de l'acte d'engagement devra être signée par l'ensemble des entreprises groupées, ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises du groupement.

Offres valables 120 jours à compter de la date limite de remise de la dernière offre.

Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables au sens de l'article L.2352-1 du code de la commande publique sont éliminées. Toutefois, dans le cadre de cette procédure adaptée, l'acheteur peut inviter tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses et que cette régularisation n'ait pas pour effet de modifier les caractéristiques substantielles de ces offres. L'acheteur se réserve le droit : Examen des offres et 4 négociation - de négocier tout ou partie de l'offre initiale ou ultérieure avec les soumissionnaires ; - d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments des offres et se déroulera par correspondance via PLACE. En cas de négociation, il appartient à chaque soumissionnaire de rester sur son offre ou d'en remettre une nouvelle. L'acheteur analysera la dernière offre déposée par chaque soumissionnaire. Seul le soumissionnaire retenu est tenu de signer le marché (acte d'engagement joint au CCP). Toutefois, afin d'optimiser les délais de procédure, tout soumissionnaire peut le signer dès le dépôt de l'offre. Les modalités de signature électronique sont détaillées en annexe A de ce présent RC. 5 **Signature** Si le soumissionnaire retenu ne peut signer l'acte d'engagement (ATTRI 1) dans un délai

III - Analyse des offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères pondérés ci-dessous.

<u>Toute offre proposant un produit ne respectant pas au minimum les caractéristiques techniques et normes exigées dans le CCTP</u> ne sera pas notée.

Offre notée sur 100 points		
Critères et sous-critères de notation	Répartition des points	
Critère 1 : Prix	Noté sur 55 points	
L'offre de chaque soumissionnaire sera notée selon la formule suivante :		
(montant du DQE le plus bas / montant du DQE de l'offre notée) x 55		
Critère 2 : Technique	Noté sur 45 points	
L'offre technique de chaque soumissionnaire sera appréciée selon les réponses apportées dans le cadre technique (annexe 2 de l'AE) dont les sous-critères suivants sont mentionnés :		
Appréciation de :	40 points	
 la qualité du matériel, son fonctionnement et son implantation (avec schéma libre), la prise en compte de la sécurité des modulas par analyse d'images, la solution de transmission d'alarme, la couverture des bâtiments concernés par la détection, la gestion de la maintenance préventive, corrective et de l'assistance téléphonique, la mise à jour des normes et la veille de la réglementation en lien avec les prestations, la formation SSI niv2 conforme à la norme NFS 61931 de février 2014. 		
 Durée pour installer et mettre en marche le système, et durée pour la désinstallation, noté selon la formule suivante : (durée la plus courte / durée de l'offre notée) x 5 	5 points	

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle qui obtient la meilleure note.

IV - Attribution du marché

Documents à fournir

Le soumissionnaire auquel il est envisagé d'attribuer le marché fournit :

- dans un délai de sept jours, les documents suivants;
 - l'ATTRI 1 (AE, engagement des parties) signé avec ses 2 annexes,
 - une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions,
 - une attestation de régularité fiscale,
 - un extrait Kbis ou équivalent,
 - en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés,
 - un relevé d'identité bancaire ou postal.

L'offre du soumissionnaire, attributaire du marché est rejetée s'il ne produit pas dans le délai imparti les attestations prévues supra. Dans ce cas, le soumissionnaire dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne est sollicité pour produire ces documents dans les mêmes conditions. Si nécessaire, cette procédure est reproduite tant qu'il subsiste des offres qui n'ont pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

ANNEXE A au RC - Modalités de signature électronique

Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

Une signature manuscrite scannée n'a pas de valeur juridique. Elle constitue une copie de la signature manuscrite et ne peut pas remplacer la signature électronique.

Signature électronique des documents

Chaque document à signer doit l'être individuellement.

Le candidat doit impérativement respecter les conditions relatives :

- 1. au certificat de signature du signataire ;
- 2. à l'outil de signature utilisé (logiciel, service en ligne, parapheur le cas échéant), devant produire des jetons de signature* conformes aux formats réglementaires dans l'un des trois formats acceptés.
- * Le jeton d'horodatage peut être enveloppé dans le fichier d'origine ou bien apparaître sous la forme d'un fichier autonome (non enveloppé).

Exigences relatives aux certificats de signature du signataire

Le certificat de signature du signataire respecte au moins le niveau de sécurité préconisé.

1er cas

Certificat émis par une Autorité de certification "reconnue" : le certificat de signature est émis par une Autorité de certification mentionnée dans l'une des listes de confiance suivantes :

- -http://www.lsti-certification.fr;
- -https://ec.europa.eu/information society/policu/esignature/trusted-list/tl.pdf

Dans ce cas, le candidat n'a aucun justificatif à fournir sur le certificat de signature utilisé pour signer sa réponse.

2ème cas

Le certificat de signature électronique n'est pas référencé sur une liste de confiance.

La plate-forme de dématérialisation « PLACE » accepte tous certificats de signature électronique.

Le candidat s'assure que le certificat qu'il utilise est au moins conforme au niveau de sécurité préconisé sur le profil d'acheteur, et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité par l'acheteur.

Justificatifs de conformité à produire

Le signataire transmet les informations suivantes :

- La procédure permettant la vérification de la qualité et du niveau de sécurité du certificat de signature utilisé : preuve de la qualification de l'Autorité de certification, la politique de certification...
- Le candidat fournit notamment les outils techniques de vérification du certificat : chaîne de certification complète jusqu'à l'AC racine, adresse de téléchargement de la dernière mise à jour de la liste de révocation ;
- L'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

Outil de signature utilisé pour signer les fichiers

Le candidat utilise l'outil de signature de son choix.

<u>Cas 1</u>:

Le candidat utilise l'outil de signature de la plate-forme des achats de l'État. Dans ce cas, le candidat est dispensé de fournir tout mode d'emploi ou information.

Cas 2:

Lorsque le candidat utilise un autre outil de signature que celui proposé sur PLACE, il doit respecter les deux obligations suivantes :

- Produire des formats de signature XAdES, CAdES ou PadES;
- Permettre la vérification en transmettant en parallèle les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement.

Dans ce cas, le signataire indique la procédure permettant la vérification de la validité de la signature en fournissant notamment le lien sur lequel la signature peut être vérifiée, avec une notice d'explication de préférence en français.

La personne signataire doit avoir le pouvoir d'engager la société.

ANNEXE B au RC - Fournisseurs non soumissionnaires





QUESTIONNAIRE FOURNISSEURS NON SOUMISSIONNAIRES

Dans le cadre de la démarche qualité menée à la PFC O et dans un souci de référencement de nos fournisseurs (sourcing), il est demandé de bien vouloir compléter le questionnaire suivant et de nous le retourner par courriel à l'adresse suivante : <u>pfcouest.dap-bfs.charge-rel-entr.fct@intradef.gouv.fr.</u>

<u>OBJET DE LA CONSULTATION</u>: DAF_2025_001023, Location et maintenance d'un système de détection incendie provisoire et démontable pour les infrastructures de l'Établissement Logistique du Commissariat des Armées d'Angers (49).

Après examen du dossier de consultation, ma société ne soumissionne pas en raison : (cocher une ou plusieurs cases) :

(cocher une ou plusieurs cases)	
d'un besoin ne correspondant pas à notre offre,	
d'un calendrier ou carnet de commandes déjà rempli,	
des critères de sélection des offres (à préciser) :	
des contraintes techniques demandées (à préciser) :	
des contraintes administratives (à préciser) :	
d'un manque de visibilité sur le volume et/ou la périodicité des prestations (minimum, maximum) :	
du délai de réponse trop court pour répondre à l'offre :	
de difficultés liées à des marchés antérieurs (délais de paiement, lieux d'exécution,) (à préciser) :	
Je souhaite / Je ne souhaite pas être consulté à l'avenir pour ce type de marché.	
Nom, prénom, qualité : Date et signature :	
<u> </u>	

Fait à Le Signature



ATTESTATION DE VISITE

Signature du responsable de la société

<u>Objet</u>: Location et maintenance d'un système de détection incendie provisoire et démontable pour les infrastructures de l'ELOCA d'Angers (49).

Grade et nom du responsable de la visite :
atteste que M. / Mme :
représentant la société :
en qualité de :
a visité le site afin de procéder à l'estimation et à l'appréciation des prestations à réaliser.
Schéma de masse remis à la société pendant la visite.
A , le

Signature du responsable de la visite

ANNEXE D au RC - DQE (détail quantitatif estimatif)

DQE (détail quantitatif estimatif)						
Location et maintenance d'un système de détection incendie provisoire et démontable pour les infrastructures de l'Etablissement Logistique du Commissariat des Armées d'Angers (ELOCA - 49).						
Nom du candidat :						
<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	Prix BPU HT	Montant total de la prestation HT	Taux de tva	Montant total de la prestation TTC	
Pose du système	<u>1</u>	0,00€	0,00€	<u>0%</u>	0,00€	
Location du système	<u>5</u>	0,00€	0,00€	<u>0%</u>	0,00€	
Dépose du système	1	0,00€	0,00€	<u>0%</u>	0,00€	
Formation utilisation du SSI (une session par an de 8 personnes)	<u>4</u>	<u>0,00€</u>	<u>0,00€</u>	<u>0%</u>	<u>0,00</u> €	
				<u>Total</u>	0,00€	
<u>Date :</u>		Cachet et signature de la société :				